



Vendredi 24 juillet 2020

1.800 nouveaux adhérents ont rejoint au 24 juillet 2020, les rangs du CNPA, premier mouvement des entreprises des services de l'automobile et de la mobilité

Alors que le premier semestre 2020 a été marqué par une crise d'une ampleur inédite, impactant très nettement l'activité de nombreuses entreprises, TPE-PME et ETI, le CNPA a mis tout en œuvre pour accompagner les métiers de l'automobile dans leur ensemble. Cette mobilisation exceptionnelle a permis de fidéliser 100% des professionnels adhérents en 2019 et de gagner la confiance de nouvelles entreprises.

En dépit de la crise sanitaire, près de 100 % des entreprises déjà adhérentes au CNPA en 2019 ont en effet renouvelé leur confiance à l'organisation. **De plus, le CNPA a constaté l'adhésion de près de 1.800 nouveaux adhérents dans la totalité des régions et des métiers représentés, au 24 juillet 2020. Le CNPA met désormais le cap sur une représentativité professionnelle élargie, conformément à son programme de mandature, tenant compte des mutations économiques et sociales liées aux mobilités.**

Dans les territoires, avec 45.000 contacts avec les entreprises entre le 16 mars et le 1er juillet, les délégations du CNPA ont été particulièrement engagées pour assurer un lien permanent avec les organismes de la Branche, les autorités locales y compris les cellules de « continuité économique » ou les plans d'aides mis en place par certaines Régions.

Le CNPA s'est constamment efforcé de jouer son rôle en fournissant aux entreprises des informations précises et en temps réel sur la gestion de la crise et les différentes évolutions réglementaires. 349 notes d'informations ont été diffusées, en complément d'un site d'informations actualisées, concernant tous les sujets sensibles (activité partielle, prêts garantis par l'État, Fonds de solidarité, recommandations sanitaires etc.). Dans un contexte particulièrement difficile où les entreprises avaient besoin de visibilité et de confiance, le CNPA avait également décidé d'ouvrir son site internet en accès libre pendant toute la durée du confinement à l'ensemble des professionnels de l'automobile.

Au total, **3,1 millions** de documents ont été lus sur le site du CNPA en 4 mois, soit **30 % de plus** que pendant toute l'année 2019.

Le CNPA a également relayé activement et constamment auprès des pouvoirs publics l'ensemble des difficultés rencontrées par les entreprises sur le terrain. Près de **60** conférences téléphoniques ont été organisées avec les représentants des cabinets ministériels et l'administration, permettant des avancées majeures sur de nombreux dossiers. Un dialogue paritaire constant a également été entretenu avec les partenaires sociaux de la Branche, donnant lieu à des accords utiles à l'intérêt général.

A partir de septembre prochain, le CNPA projette de passer d'autres étapes en tirant les enseignements de cette crise. L'objectif, dans un contexte encore instable et incertain, est de renforcer son efficacité au service de toute la Profession, des ETI aux TPE et startups, tout en

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUÉS ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

continuant à fédérer un écosystème durement impacté mais essentiel à la Nation. L'organisation et le fonctionnement du CNPA seront à ce titre ajustés pour déployer des actions plus performantes.

Pour Francis Bartholomé, Président du CNPA, « Grâce à cette mobilisation et cet engagement exceptionnels durant la crise, le CNPA a été en capacité de fidéliser ses entreprises et de gagner la confiance de nouveaux professionnels, témoignant ainsi de sa légitimité à fédérer un écosystème complet des mobilités et équilibré dans toutes ses formes d'entreprises. Alors que les prochains mois seront particulièrement risqués sur le plan économique et social, le CNPA continuera d'agir au plus près des professionnels avec sens du service, proximité, engagement et confiance, qui sont les valeurs constitutives du CNPA. Dans ce temps des tempêtes, la Profession doit rester unie et rassemblée ».

« Plus fondamentalement, cette crise a mis en lumière le rôle clef des organisations professionnelles dans la conception et l'exécution des politiques publiques au plus près des réalités des métiers et des territoires. Ce rôle, au service de l'intérêt général, doit être conforté au cours des prochains mois compte tenu des difficultés à venir et conformément au changement de méthode annoncé par le Premier Ministre Jean CASTEX. Les Branches, au cœur de politiques économiques et sociales cohérentes, auront à assumer des missions essentielles, ce qui impliquera le développement d'un dialogue social de grande qualité et une proximité renforcée avec nos entreprises », **explique Xavier Horent, Délégué Général du CNPA.**

Cf. infographie jointe en annexe.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 142 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.